



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>45392</b>	<b>De M. Fabrice Brun ( Les Républicains - Ardèche )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Économie, finances et relance		<b>Ministère attributaire</b> > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique
<b>Rubrique</b> > transports routiers	<b>Tête d'analyse</b> > Situation des entreprises du transport routier et coût du carburant	<b>Analyse</b> > Situation des entreprises du transport routier et coût du carburant.
Question publiée au JO le : <b>26/04/2022</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Fabrice Brun appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur les conséquences de l'augmentation du coût des carburants pour le secteur du transport routier. Le coût des énergies - auquel ce secteur d'activité est très sensible - s'envole avec les fortes hausses du gazole. Des incertitudes d'approvisionnement et des perspectives de pénurie aggravent la gestion opérationnelle aussi bien que financière de ces entreprises. La situation est certes exceptionnelle mais, suite à la crise sanitaire, elle n'affecte plus seulement les marges des entreprises du secteur mais, bien souvent, leur survie. Il existe des propositions de mesures urgentes à prendre pour faire face à cette situation exceptionnelle, réduction des taxes sur les produits énergétiques, mise en fonctionnement de manière simplifiée de la théorie de l'imprévision pour la durée du conflit. C'est pourquoi il lui demande ce que sont les mesures que le Gouvernement compte mettre en œuvre pour répondre à cette situation dramatique du secteur du transport routier.